- 6. Exiger des participants l'adoption de codes de conduite dans leur structure et dans leurs pratiques commerciales.
- 7. Recourir aux incitatifs plutôt qu'aux pénalités pour encourager l'adoption des meilleures pratiques. Explorer la possibilité de l'accréditation ISO pour les entreprises qui déposent leur code de conduite au Ministère.
- 8. Organiser des forums d'affaires pour encourager les entreprises canadiennes à adopter les bons codes ou usages qui existent actuellement en matière de droits de la personne.
- 9. Encourager les entreprises à utiliser les conseils d'affaires bilatéraux pour assurer le partage des connaissances, de l'expérience et des valeurs.
- 10. Sensibiliser les gens d'affaires au sort des gens ordinaires.
- 11. Chercher à faire augmenter le nombre de fonctionnaires afin de lutter contre la corruption.

Quelle est la meilleure façon pour les Canadiens /le Canada de lutter contre la corruption.

Options

- 1. Diriger les efforts au sein de forums appropriés (p. ex. l'OCDE) afin de parvenir à un accord multilatéral contre la corruption, qui devrait être mis en oeuvre d'ici deux ans (p. ex. fondé sur la Foreign Corruption Act des États-Unis).
- 2. Encourager l'adoption de pratiques anti-corruption dans les politiques et les accords commerciaux bilatéraux. Appuyer les efforts pour que les organisations multilatérales exigent une plus grande transparence financière, notamment en criminalisant la corruption et en éliminant les déductions fiscales pour les pots-de-vin, et examiner la possibilité d'adopter une loi semblable à la loi américaine de 1997 sur la corruption des fonctionnaires étrangers.
- 3. Appuyer les efforts faits pour réformer les systèmes et les pratiques juridiques en Asie-Pacifique, réformes qui refléteraient à terme des pratiques anti-corruption et les pratiques commerciales éthiques.